

Le Burundi devrait "libérer un espace suffisant de pâturage" pour les hippopotames

@rib News, 04/02/2018 Source Xinhua Le gouvernement burundais gagnerait à "libérer un espace suffisant de pâturage" pour les hippopotames se trouvant près des rives burundaises du lac Tanganyika et de la rivière Rusizi, a déclaré dimanche Xinhua Samuel Ndayiragije, directeur général de l'Office burundais pour la protection de l'environnement (OBPE) et professeur à la faculté d'ingénierie de l'Université du Burundi (UB). [Photo : un hippopotame sur une plage du Lac Tanganyika au sud de Bujumbura.]

"Les autorités environnementales burundaises font face actuellement à une situation très difficile à gérer suite à des mouvements désordonnés des hippopotames, aussi bien dans le lac Tanganyika que la rivière Rusizi. En effet, aujourd'hui, nous retrouvons les hippopotames à une distance fort éloignée (trois, quatre, voire même cinq kilomètres) de leurs lieux habituels de résidence", a-t-il souligné. Pour lui, cette situation de "vagabondage" des hippopotames se justifie par l'exiguïté des zones où ces animaux broutaient. Le facteur fondamental de cette situation, a-t-il remarqué, est l'extension rapide de la province urbaine de Bujumbura-Mairie, couvrant la capitale burundaise, qui empiète de plus en plus sur l'habitat traditionnel des hippopotames qui ont besoin d'une grande quantité d'herbe à brouter (entre une tonne à deux tonnes par jour pour un adulte). M. Ndayiragije a laissé entendre que cette situation poussait les hippopotames à "errer partout", puisque les zones de pâturage sont devenues trop petites, entraînant ainsi des "bagarres" entre hippopotames, à telle enseigne que ceux qui perdent les combats doivent quitter le troupeau. Le Burundi est aujourd'hui dans l'incapacité de créer des zones de pâturage pour ces hippopotames, a-t-il ajouté en notant que Bujumbura est "devenue très envahissante aux dépens de la biodiversité" locale. Face à "l'exiguïté de leur territoire" et étant envahis par les citadins qui ont beaucoup construit sur le littoral du lac Tanganyika, les hippopotames essaient de "résister pour survivre". Selon l'expert, cette situation est aggravée par le fait qu'actuellement, le code burundais de l'eau "n'est pas bien respecté à la lettre". Ce dernier interdit notamment toute construction dans une zone tampon de 150 mètres au bord du lac Tanganyika. "On relève en effet aujourd'hui des personnes qui s'occupent beaucoup plus de l'urbanisation et qui n'ont pas des notions très poussées en matière de conservation de la faune et de la flore burundaises", a dit M. Ndayiragije qui y voit "un défi important à relever impérativement à travers l'enclenchement d'une étroite collaboration pour trouver un équilibre adéquat entre les deux secteurs (environnement et urbanisme)". Car, a-t-il insisté, il sied d'une part de sauvegarder la biodiversité environnementale dont la faune et de la flore et d'autre part d'avoir une urbanisation "bien pensée et non sauvage". D'après l'expert, force est de constater que la population d'hippopotames habitant dans les parties burundaises du lac Tanganyika et de la rivière Rusizi est aujourd'hui "exposée" à diverses menaces, au premier rang desquelles la faim. A ses yeux, même les autres pays riverains du lac Tanganyika (RDC, Tanzanie et Zambie) ne peuvent pas, dans le cadre de la coopération transfrontalière, aider le Burundi à résoudre ce problème de pâturage dans la mesure où l'on est face à un problème burundo-burundais. Bien que la préoccupation majeure du Burundi soit d'avoir assez d'étendues de pâturage pour ces animaux, "il s'avère impossible qu'un hippopotame se trouvant sur la rive burundaise du lac Tanganyika puisse quitter Bujumbura pour aller brouter à Uvira ou Kalemie en RDC ou à Kigoma en Tanzanie. Ça n'ira pas", a-t-il insisté. Aussi, la seule solution pour le Burundi est de "dégager des espaces humides en suffisance pour ces hippopotames". Parallèlement, les autorités doivent se montrer plus fermes et faire en sorte que la ville de Bujumbura "cesse définitivement d'envahir la zone riveraine du lac Tanganyika".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});